

quoi il ne nous est pas permis de faire aucun traité avec les chrétiens sans le consentement de ce prince, et nous avons écrit à l'envoyé que nous avons à sa cour, lui adressant les propositions que le vôtre nous a faites ; il ira vous trouver et conférer avec vous ; nous agirons conformément à la réponse que nous recevrons de lui, sans nous éloigner de ce qui sera de l'utilité publique, en sorte que nous puissions en avoir du mérite devant Dieu (1). »

Cependant Frédéric, après quelques alternatives de succès et de revers, fixait la victoire sous ses drapeaux ; il rassemblait une nombreuse armée à Turin, et se disposait à franchir les Alpes, pour tirer une vengeance éclatante de son ennemi et l'expulser de Lyon ; Louis IX écrivit alors au pape qu'il était prêt à remplir ses promesses, et qu'il lui offrait le secours de ses armes ; le pontife, instruit du succès de ses intrigues en Italie, répondit au roi de France de ne se mettre en marche que lorsqu'il l'en avertirait (2). La ville de Parme venait de se déclarer contre Frédéric ; celui-ci voulut lui infliger un châtiment exemplaire pour contenir les autres villes d'Italie dans le devoir ; méprisant de si faibles ennemis, il partit à la hâte de Turin avec une partie de son armée, et vint mettre le siège devant Parme ; les habitants de cette ville, glacés de terreur, offrirent de se soumettre ; Frédéric refusa de les recevoir à capitulation ; les Parmesans, aidés par les troupes de la garnison, firent une sortie désespérée, et battirent complètement les troupes de l'empereur.

Ce succès inespéré enhardit les ennemis de Frédéric. Il parvint à se maintenir en Italie ; mais depuis, sa fortune alla toujours en déclinant. L'année suivante (1248), Louis IX voulut enfin exécuter le vœu déplorable qu'il avait fait de combattre les infidèles ; il arriva à Lyon avec toute la no-

(1) *Hist. eccles.* de l'abbé Fleury, t. xvii, p. 345.

(2) La lettre du pape est du 17 juin 1247. Voyez l'*Hist. eccles.* de l'abbé Fleury, t. xvii ; la ville de Parme s'était mise en insurrection le 6 juin.